



Communiqué de presse

Mercredi 18 septembre 2019

Dimanche, Paris organise la 5^e Journée sans voiture

Dimanche de 11h à 18h, Paris organise la 5e édition de la Journée sans voiture. L'événement portera sur toute la capitale, hors périphérique, et concordera avec les Journées Européennes du Patrimoine. Parisiennes, Parisiens et visiteurs sont invités à découvrir la ville sous un autre jour et à profiter des nombreuses animations qui feront la part belle aux mobilités actives et non polluantes !

D'abord limitée au cœur de la ville, la Journée sans voiture s'est étendue à tout Paris au fil des éditions. L'an passé déjà, Parisiennes, Parisiens et visiteurs ont pu profiter dans tous les arrondissements d'une ville plus calme, plus vivante et plus respirable.

Dimanche, chacun est invité à laisser son véhicule motorisé au garage pour profiter de Paris autrement, en transport collectif, à vélo, à pied, en rollers ou en trottinette. Pour cela, des tarifs très avantageux (-30 à -40 % par rapport au tarif normal) sont proposés à cette occasion dans de nombreux parkings de la ville par Indigo et la SAEMES (Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement de la ville de Paris).

Cette année, de nombreuses animations viendront égayer des rues entièrement piétonnes. En lien avec la Ville de Paris et la mairie du 10e arrondissement, le collectif « Paris sans voiture » transformera le quartier du Faubourg Saint-Denis avec des animations dans les rues thématiques, dans un quartier entièrement libéré des circulations motorisées. Grâce à cet événement unique baptisé « Quartier libre », Parisiennes et Parisiens pourront se dépenser dans l'avenue des Sportifs, se lancer à vélo dans la rue des Mobilités douces, valser dans la rue de la Danse, découvrir une rue commerçante Zéro déchet, faire des balades insolites...

Des animations seront également proposées par les porteurs de projet et l'École des loisirs dans une dizaine de « rues aux Enfants » créées ces dernières années. Plus de

3000 participants sont également attendus lors de la 3e édition du Paris Rollers Marathon. Le salon de l'Ecomobilité et de la Glisse Urbaine sera pour sa part implanté dans les allées du Champ de Mars et permettra aux visiteurs de s'initier aux mobilités non polluantes.

Avec cette édition, la Journée sans voiture acquiert également une dimension métropolitaine puisque plusieurs communes organiseront ce même dimanche 22 septembre une Journée sans voiture, à l'image de de Bobigny, des Lilas, d'Aubervilliers ou du Pré-Saint-Gervais. En compagnie de Rob Hopkins, une « parade sans moteur » organisée par l'association « Le Pré en transition » rejoindra le cœur de Paris au départ de la Mairie du Pré-Saint-Gervais.

Secteurs et véhicules concernés

À partir de 11h et jusqu'à 18h, aucun véhicule motorisé ne pourra circuler dans Paris intra-muros, deux-roues et véhicules électriques compris. Les contrevenants s'exposent à une contravention de 4e classe (135€ d'amende).

Dans le périmètre principal, seuls les bus, les véhicules de secours, les taxis et VTC pourront circuler, avec une vitesse maximum autorisée fixée à 30km/h.

Dans le périmètre central comprenant les quatre premiers arrondissements et les secteurs Paris Respire, qui seront également tenus, seuls les bus et les taxis seront autorisés à circuler, avec une vitesse maximum autorisée de 20 km/h.

Les Parisiens rentrant de week-end devront présenter un justificatif de domicile à leur entrée dans la capitale.

Contact presse Ville de Paris : presse@paris.fr / 01.42.76.49.61